

à cette fin. Il est, bien entendu, facile de dire qu'on peut amasser les sommes nécessaires en supprimant le gaspillage et les dépenses inutiles.

Une voix: Très juste!

Le très hon. M. Pearson: Cela est facile à dire, mais par cette seule solution, tout souhaitable qu'elle soit, on n'arriverait pas à trouver les centaines de millions de dollars nécessaires pour réaliser tous les projets qui devraient l'être, et j'en ai énuméré quelques-uns.

Une voix: Mais cela aiderait.

Le très hon. M. Pearson: Il faut, plus que jamais, établir des priorités, et préciser ce qu'on peut demander à une économie même croissante, à un moment donné. Et ces priorités concernent autant les dépenses provinciales et municipales que fédérales, car les dépenses provinciales et municipales représentent plus de la moitié des dépenses du pays.

M. Woolliams: Pourquoi ne donnez-vous pas l'exemple?

M. MacInnis: L'assurance frais médicaux dans les provinces.

● (4.00 p.m.)

Le très hon. M. Pearson: J'en parlerai dans quelques instants. Je montrerai qui donne l'exemple en réduisant les dépenses.

Le gouvernement doit sagement dépenser les sommes qu'il perçoit, mais il ne peut se les procurer que par des impôts et des emprunts. En ce moment, il est difficile et d'imposer des taxes et d'emprunter. On peut difficilement emprunter à cause des taux d'intérêt, et les impôts sont déjà élevés. Mais il faut trouver les sommes nécessaires, et c'est là un des objets du bill à l'étude. Il serait risqué d'encourir des déficits quand le principal danger n'est pas la régression économique mais l'inflation.

Pour mettre un terme à l'inflation, le gouvernement doit, bien entendu, maintenir l'ordre dans ses propres affaires financières, ce qui signifie, dans les circonstances actuelles, l'établissement d'un certain équilibre entre les revenus et les dépenses, même si cela implique la remise à plus tard ou l'élimination temporaire de nombreuses entreprises utiles et la réduction des emprunts du gouvernement même si leur objet est très valable. Nous supprimons certains programmes, et la réalisation de certains autres a été remise à plus tard ou prendra plus de temps.

Nous réduisons substantiellement les sommes que nous allons devoir dépenser, ainsi que les sommes que nous allons devoir

[Le très hon. M. Pearson.]

emprunter en 1968 pour quelques fins que ce soit. Nous avons demandé aux gouvernements provinciaux, et par leur entremise, aux gouvernements municipaux, de collaborer à cet effort. Une réduction des dépenses et une augmentation des revenus, ainsi qu'une réduction des dépenses non prévues au budget, sont donc nécessaires à la stabilité financière. C'est pourquoi, je le répète, nous avons introduit le projet de loi que la Chambre étudie actuellement; c'est pourquoi également nous allons proposer d'autres compressions des dépenses.

Les critiques de la politique du gouvernement disent, bien sûr, qu'il ne devrait y avoir aucune augmentation des impôts; ou que celle que nous proposons n'est pas du type qu'il faudrait; qu'elle est inflationniste ou déflationniste—on nous fait parfois les deux reproches dans le même discours—que nous faisons les réductions aux mauvais endroits; ou que nous ne devrions pas en faire du tout; ou que nous devrions en faire de plus importantes; que le gouvernement est avare, ou prodigue, ou les deux.

L'accusation la plus tenace c'est que nous ne sommes plus maîtres des dépenses, qui, à ce qu'on prétend, monteraient en flèche. Je répons que nous avons fait un effort réel et efficace pour mettre un frein aux augmentations. (*Applaudissements*)

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a dit lui-même avec raison il y a quelque temps que c'est là la seule attitude réaliste. Cet effort a certainement contribué davantage à freiner les dépenses que ceux qu'on a tentés aux niveaux provincial et municipal, comme le montre très clairement le rapprochement des chiffres. Nous sommes en voie de réaliser une réduction substantielle du taux d'augmentation des dépenses prévues au budget. Cette augmentation va être de 4.1 p. 100 pendant l'année financière de 1968-1969. Elle a été de 12.5 p. 100 pendant l'année financière en cours. Le 4 octobre, selon la p. 2810 du hansard, le ministre des Finances (M. Sharp) a parlé à la Chambre des communes des efforts que nous faisons pour passer au crible et réduire les programmes et les dépenses, et arriver à un budget équilibré. Cela n'a pas convaincu l'opposition. Elle a soutenu que les dépenses du gouvernement fédéral échappaient à notre contrôle, et devenaient de plus en plus excessives en comparaison de la croissance de notre produit national; que nous n'avions pas le droit de demander de nouveaux impôts avant d'avoir ramené les dépenses à un niveau beaucoup plus bas.

Permettez-moi de citer quelques chiffres qui montrent que, loin de la dépasser, le pourcentage d'augmentation des dépenses fédérales a été inférieur à l'augmentation